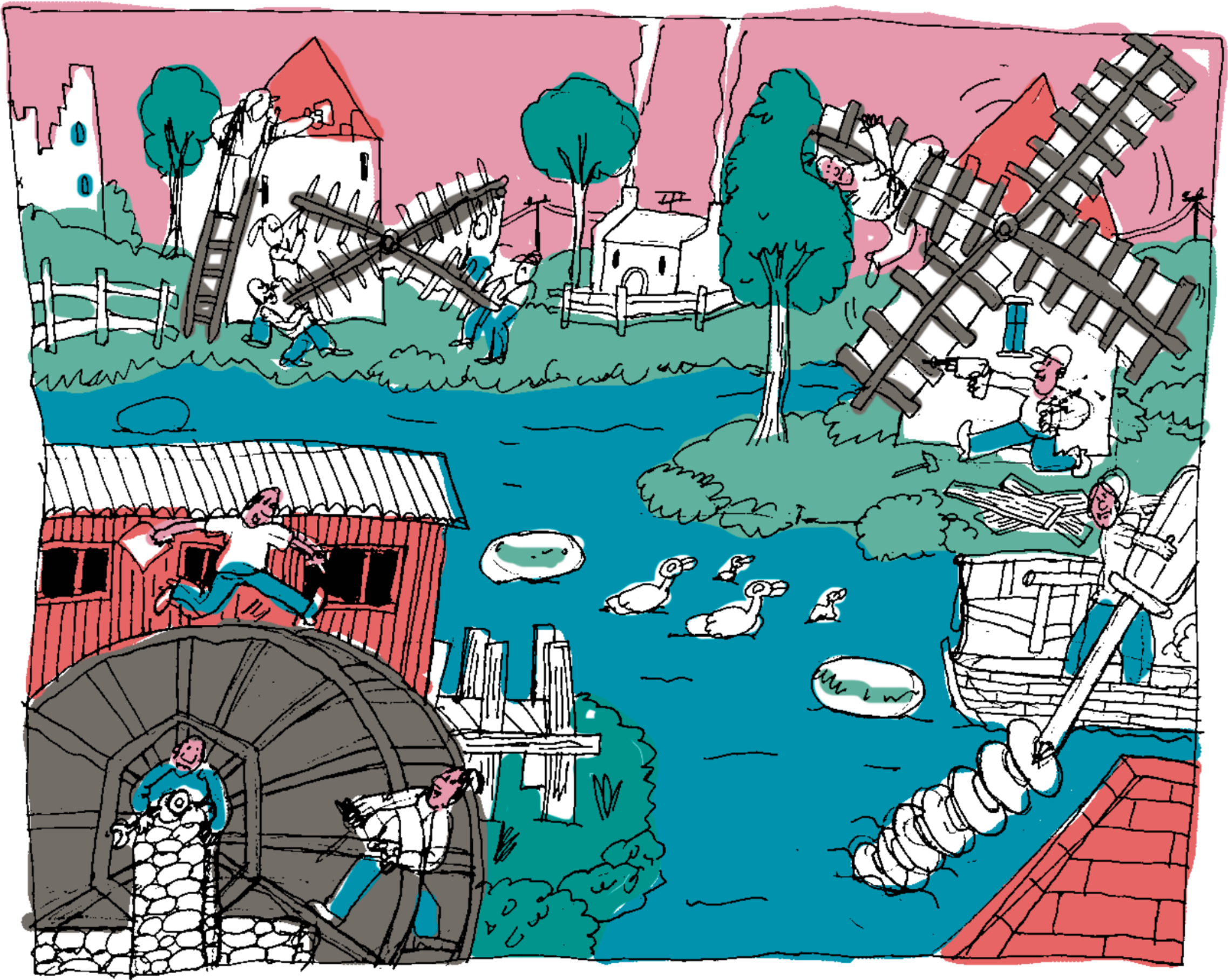




ET SI L'ÉCOLOGIE AVAIT MILLE ANS D'AVANCE ?

Moulins remis en eau, roues hydrauliques restaurées, vis d'Archimède réinstallées, haies replantées... Depuis quelques années, un retour discret aux organisations d'antan refait surface dans les territoires. Ce que l'on pensait obsolète revient, non par nostalgie, mais par nécessité.

PAR OUMY SONKO
ILLUSTRATIONS THÉOPHILE SUTTER

Il y a des paysages qui parlent bas. Une haie épaisse, un seuil de rivière, un bâtiment de pierre au fil de l'eau : autant de formes que l'on croit décoratives, alors qu'elles sont des traces mémorielles. Les campagnes françaises ne sont pas seulement agricoles, elles sont le résultat de choix patients, de gestes répétés, de compromis entre l'eau, le vent, la pente et les besoins humains. *« Je lis le paysage comme une bande dessinée de l'histoire des lieux »*, raconte Colette Véron, géographe de formation et vice-présidente de la Fédération des moulins de France. Dans une vallée, elle voit moins un « milieu naturel » qu'une construction humaine façonnée par les siècles : canaux, biefs, rigoles d'irrigation, haies, prairies, chemins.

Des choix techniques hérités, qui continuent d'agir sur les campagnes. Les moulins, rappelle-t-elle, ne sont pas seulement des machines à farine ; ils ont longtemps articulé plusieurs fonctions, dont une très concrète et souvent oubliée : l'irrigation. Dans les textes médiévaux, *« quand le moulin ne marche pas, on peut arroser avec l'eau du canal »*, et le canal de fuite sert ensuite *« à l'irrigation des prairies »*. Autrement dit : le moulin est un nœud d'aménagement du territoire.

LE MOULIN N'A JAMAIS CESSÉ D'ÊTRE UTILE

C'est précisément là que le retour des moulins devient explosif : quand le patrimoine rencontre la question de l'énergie. Selon Colette Véron, la France a compté jusqu'à 100 000 moulins ; il en resterait 20 000 à 30 000 potentiellement remobilisables. Remis en fonctionnement, l'ensemble pourrait représenter une puissance cumulée du niveau d'un réacteur nucléaire. L'idée séduit : une énergie décarbonée, distribuée, adossée à des ouvrages déjà là. Mais l'obstacle principal est administratif : remettre un moulin en état implique une autorisation, souvent longue, parfois dissuasive.

Derrière ce paradoxe, une notion juridique traverse les siècles : le droit d'eau. Hérité du Moyen Âge et maintenu à la Révolution – parce que supprimer ce droit, c'était risquer la pénurie de farine –, il fixe très précisément la prise d'eau. Aujourd'hui encore, un moulin antérieur à 1789 conserve en principe ce droit, au même endroit ; pour les moulins postérieurs, il faut retrouver l'arrêté préfectoral fondateur, souvent enfoui dans les archives du XIX^e ou du XX^e siècle. Le patrimoine, ici, n'est pas une nostalgie mais un système de preuve légal.

Aujourd'hui, ces dispositifs reviennent au centre des discussions, non par nostalgie mais par nécessité. Christian Jacquemin, propriétaire et restaurateur d'un moulin en Bourgogne, le dit sans détour : *« Remettre un moulin en fonctionnement, c'est*

« On remet en mouvement une idée vieille de plus de deux mille ans, simplement parce qu'elle fonctionne encore. »

redonner un sens à un ouvrage qui n'a jamais cessé d'être utile. » Son moulin produit une électricité modeste mais continue, chauffe les bâtiments, accueille un projet muséal sur l'histoire de l'énergie et du froid. *« Je ne cherche pas la performance maximale, mais la cohérence. »*

Ce souci de la cohérence revient comme un fil rouge dans le discours des personnes interrogées. Adrien Gombert, engagé dans la reconstruction d'un moulin hydraulique dans le Lot-et-Garonne, insiste sur le fait que ces ouvrages étaient pensés comme des systèmes complets : ils servaient à la gestion de l'eau, des sols, des usages sociaux. *« Un moulin, ce n'est pas qu'une machine. C'est une relation avec une rivière, avec un village, avec un rythme de vie. »*

ÉLOGE DU TEMPS LONG

La même logique anime les propos d'Élodie Denizart, présidente de l'association Aqua !, dédiée à l'étude, la protection et la valorisation de l'eau « bien commun ». Celle-ci refuse les oppositions simplistes entre patrimoine et environnement. *« Une idée de l'écologie (retour à une nature sauvage, à une eau libre) s'est immiscée dans certains textes de loi, et donc des programmations financières en découlant, pour rétablir la continuité "écologique" des cours d'eau et donc effacer ces obstacles. »* Ce qu'elle appelle de ses vœux : une écologie du cas par cas, fondée sur la connaissance fine des milieux, plutôt que sur des prescriptions uniformes.

Cette appétence pour le retour au temps long s'applique aussi aux haies et à l'agroforesterie. Philippe Hirou, président du Réseau Haies France, rappelle que le bocage n'a jamais été un simple décor rural mais une infrastructure agricole à part entière, à la fois clôture, réserve de bois, outil de production et régulateur des milieux. Sacrifiées pendant des décennies au nom de l'agriculture intensive, les haies retrouvent aujourd'hui leur place comme une réponse à l'érosion des sols, au stress hydrique et au dérèglement climatique. Fabien Balaguer, directeur de l'Association française d'agroforesterie, insiste sur cette redécouverte pragmatique : l'arbre et la haie ne relèvent pas du romantisme, mais d'une logique de résilience, capable de réguler l'eau, le vent et les microclimats, à condition d'être à nouveau pensés comme des éléments productifs et gérés dans la durée.

NI RELIQUES NI SOLUTIONS MIRACLES

Dans les Hautes-Pyrénées, l'association Viseta pousse cette logique encore plus loin en réinventant la vis d'Archimède. Fabriquée en bois, adaptée aux très faibles chutes, cette turbine lente s'inscrit dans la continuité des anciens ouvrages hydrauliques. Elle ne cherche pas à dominer le cours d'eau, mais à l'accompagner. *« On remet en mouvement une idée vieille de plus de deux mille ans, simplement parce qu'elle fonctionne encore »*, expliquent ses concepteurs.

Ces exemples dessinent une même ligne de force. Les techniques anciennes ne sont ni des reliques ni des solutions miracles. Elles sont des outils situés, sobres, réparables, porteurs d'une autre idée du progrès. Où l'énergie n'est pas arrachée au territoire, mais négociée avec lui. Où la transition écologique ne passe pas nécessairement par la rupture, mais par la réconci-

liation entre savoirs hérités et besoins contemporains. Dans ces paysages remis en mouvement, la modernité prend un visage inattendu : celui d'un futur qui accepte enfin de dialoguer avec son passé.

Corinne Marache, professeure des universités en histoire contemporaine à l'Université Bordeaux Montaigne, spécialiste de l'histoire des sociétés et des espaces ruraux en France aux XIX^e et XX^e siècles, rappelle que l'histoire rurale, contrairement à l'idée d'un progrès linéaire, est faite de chemins multiples, de compromis et de coexistences de savoir-faire. Ces techniques anciennes, loin de signer un retour en arrière, constituent un angle mort de notre récit du progrès. En s'appuyant sur l'his-

toire environnementale, et notamment sur les travaux de François Jarrige, l'historienne souligne que les sociétés rurales ont longtemps expérimenté des voies techniques alternatives à l'électricité et au charbon, sobres, ajustées aux ressources locales, et souvent complémentaires des grandes innovations industrielles. Des réponses pragmatiques à la gestion collective de ressources limitées, largement oubliées parce qu'elles ne correspondaient pas au modèle productiviste dominant, et que notre époque redécouvre aujourd'hui sous la contrainte climatique. ■

